



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 358

Texte de la question

EPR

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Attard, pour le groupe écologiste.

Mme Isabelle Attard. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

J'habite à cent kilomètres des réacteurs nucléaires de Flamanville. C'est donc la députée, la citoyenne et la cliente d'EDF qui s'interrogent aujourd'hui. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

La Cour des comptes m'avait avertie en janvier dernier, comme des millions de Français, que le coût au mégawatheure de l'EPR serait d'au moins 70 euros. EDF a annoncé hier une nouvelle augmentation du coût de l'EPR de Flamanville. Revenons rapidement sur l'évolution du coût de ce projet : initialement estimé à 3,4 milliards d'euros, il est passé à 4 milliards en 2008, 5 en 2010, 6 en 2011 pour atteindre aujourd'hui 8,5 milliards d'euros !

Qui peut croire que ce coût n'augmentera pas à nouveau de plusieurs milliards avant l'éventuelle mise en production en 2016, si tant est que l'échéance ne soit pas une fois de plus reportée ?

Ce projet industriel lancé à l'aveugle est déjà un échec. La question de sa rentabilité n'est plus posée, elle est réglée. Comme l'a démontré la commission d'enquête sénatoriale en juillet, jamais le prix de revient du mégawatheure d'origine EPR ne sera compétitif. Il dépasse d'ores et déjà celui du mégawatheure d'origine éolienne. Le coût du traitement des déchets et du démantèlement des centrales a été trop longtemps ignoré, occulté et masqué dans les calculs de rentabilité. De plus, à production égale, la filière éolienne génère au moins deux fois plus d'emplois que la filière nucléaire.

Le choix du développement nucléaire a depuis toujours été partisan plus que financier. Il est largement temps d'ouvrir les yeux sur les vrais chiffres du coût de l'énergie en France.

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous dire quand sera réorienté l'argent public vers des sources d'énergie renouvelables propres, qui nous offriront enfin notre indépendance énergétique ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Frédéric Cuvillier, *ministre délégué chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Madame la députée, l'EPR est le dernier réacteur nucléaire de la troisième génération ; deux têtes de série industrielles sont en construction, l'une à Flamanville et l'autre en Finlande.

Le chantier lancé en 2007 a connu un certain nombre d'évolutions, notamment économiques, puisque le coût, fixé initialement à 3,3 milliards, a été doublé en 2011 et qu'EDF annonce aujourd'hui un surcoût de 2 milliards, ce qui témoigne d'une volonté de transparence et de ne rien cacher de la réalité financière de ce projet.

Aujourd'hui, 93 % des travaux de génie civil sont réalisés et le chantier entre dans une nouvelle phase. Les travaux s'achèveront en 2016 puisque la phase dans laquelle nous nous engageons n'a pas été reportée.

Plus généralement, sur la question énergétique, les engagements pris pendant la campagne électorale sont réaffirmés. Le Président de la République s'était engagé à fermer la centrale de Fessenheim et à achever celle de Flamanville au cours du quinquennat : ce sera le cas. Le cap est fixé pour le Président de la République, le Gouvernement et l'ensemble de sa majorité, faire passer la part du nucléaire dans la part énergétique de 75 à 50 %. Ce sera l'objet du débat sur la transition énergétique lancé par Delphine Batho le 29 novembre dernier. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.)*

M. François Rochebloine. Bla-bla-bla !

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Attard](#)

Circonscription : Calvados (5^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 358

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2012](#)